

BULLETIN D'ADHÉSION 2010

Deux pages à remplir (et pourquoi pas avec votre traitement de texte !!!).

Si vous optez pour "bénévole volontaire", document à retourner directement par mail en PJ à : gestionnaires@amamu.org

NOM : M. Mme Mlle (rayer les mentions inutiles)

NOM de jeune fillePrénom

Né(e) le À

Adresse (de résidence)

Code Postal Ville Pays

Téléphone fixe Portable.....

E-courriel MSN, Skype, ou autres (et le pseudo)

Pseudo Yahoo : Site http://

Votre Gèneanet, son adresse, ou son identifiant :

-0-0-0-0-000-0-0-0-0-0-

(1) = Cocher les cases choisies Je souhaite : adhérer ou renouveler mon adhésion à la date du à l'Association Maurice Archives.

-0-0-0-0-000-0-0-0-0-0-

(1) SOIT EN TANT QUE

membre "bienfaiteur" en réglant la cotisation de (minimum 5€ ou 10 MUR) : [MUR : Roupie mauricienne]

5 €	10 €	15 €	20 €	25 €	30 €	... supérieur : montant de	€
10 MUR	15 MUR	20 MUR	25 MUR	30 MUR	35 MUR	... supérieur : montant de	MUR

(1) SOIT EN TANT QUE

membre "actif" (Bénévole) : adhésion **gratuite** (réservée aux membres apportant leurs services à l'AMA) => 0 € ou 0 MUR

Je désire cependant faire un don d'un montant de € ou deMUR

-0-0-0-0-000-0-0-0-0-0-

→ **(1) SOIT** Je recevrai ma carte d'adhérent par le Net et je l'imprimerai, Recto et Verso, à mes frais.

→ **(1) SOIT** Je préfère recevoir ma carte par courrier postal. ...

auquel cas, nouveau choix (1):

SOIT **membre bénévole**, je la recevrai gratuitement

SOIT **membre bienfaiteur**, je joins une enveloppe timbrée à mon adresse

et je règle 2 € (ou 25 MUR) pour les frais de réalisation et d'envoi.

L'adhésion est valable pour une personne du 1er janvier au 31 décembre de l'année d'inscription. Celle effectuée **durant le 4e trimestre** prendra effet à réception et **durera alors toute l'année civile suivante.**

Je serai donc membre jusqu'en : **31 décembre 20...**

Les membres actifs qui **numérisent** à l'île Maurice pourront **joindre une photo** (format d'identité) qui sera intégrée à la carte d'adhérent (en ce cas plastifiée) qu'ils recevront **sans frais par la poste**. Les autres membres recevront une carte d'adhérent sans photo, sauf à la demande.

Initiales manuscrites (paraphe) de l'adhérent : ici =>

L'adhésion à l'AMA implique **le respect des statuts et du règlement intérieur pour tous les membres.**

-0-0-0-0-000-0-0-0-0-0

Je n'autorise pas l'association à mettre à **la disposition des adhérents de l'Association Maurice Archives**, mes coordonnées personnelles (adresse postale et n° de téléphone) sur le document figurant sur la liste de discussion « Maurice Archive » (groupe réservé aux membres de l'AMA), et qui est placé dans la rubrique « Fichiers » de cette liste.

Case à cocher pour que celles-ci ne soient pas communiquées dans le fichier des membres de l'Association.

-0-0-0-0-000-0-0-0-0-0

Fait le, à

Signature de l'adhérent, précédée de la mention « *Lu et approuvé, bon pour accord* »

-0-0-0-0-000-0-0-0-0-0

Paragraphe à compléter par tous les membres (facultatif)

- Profession
- Logiciels de généalogie
- Quels sont les pays et communes (pour la France, précisez le département) de vos recherches :
.....
.....

Paragraphe à compléter par les membres « actifs » (facultatif)

- Ordinateurs : → OUI – NON / → PC – MAC (rayer les mentions inutiles)
- Appareil photo : → APN (Numérique) ou → Argentique (Précisions)
- Vos connaissances et votre niveau en numérisation (dépouillement (Nimègue ou Excel ?), paléographie, etc...) :
.....
.....
.....

-0-0-0-0-000-0-0-0-0-0

Le bulletin sera adressé par la poste à (sauf pour les membres "bénévoles") :

AMA - Villa Maéva – Rue du Centre – 74350 VILLY-LE-PELLOUX – France

(E-courriel : gestionnaires@amamu.org => Patricia CHASTEAUNEUF & Gugu GUIEU)

▶▶▶ Si le règlement est effectué par chèque, celui-ci sera joint à ce bulletin et établi à l'ordre de :

« Association Maurice Archives »

En cas d'envoi de la carte d'adhérent par la poste, tenir compte du coût : 2 € ou 25 Murs